



Association G erontologique de Saint Romain de Colbosc

 **02.35.30.04.85**

MAINTIEN DES PERSONNES AGEES A DOMICILE

Coordination g erontologique Cantonale

- Information sur le maintien   domicile
- R ception des demandes de t l assistance et repas   domicile

Aide   domicile- Service aux personnes

- Service prestataire
- Service mandataire, garde de jour et de nuit

Le service de coordination gérontologique

Le service a pour mission :

❖ D'orienter les demandes vers les services

existants : le service d'aide ménagère, le service de garde à domicile, le service de soins infirmiers à domicile ...

❖ De faire le lien entre les familles, les bénévoles, les Mairies, les services sociaux et hospitaliers ...

❖ De remplir une fonction de secrétariat : compléter des dossiers d'aides, des documents...

❖ De renseigner les familles et les personnes à propos des lois sociales et les services gérontologiques.

Le poste est financé par le Département et les 18 communes du canton.

Vous pouvez contacter le service de coordination

pour tous renseignements.

Mme Follain

Tél : 02.35.30.04.85

D'autres services peuvent venir compléter la prise en charge des personnes âgées à domicile :

Les repas à domicile

Les bénéficiaires : Toutes personnes âgées ne pouvant préparer leurs repas parce qu'elles traversent une période difficile (sortie d'hôpital, isolement, maladie...) et résidant à Saint Romain de Colbosc (y compris la Résidence Pellot). Les personnes résidant dans les communes environnantes seront acceptées selon les places. En cas de régime, il sera assuré des plateaux tenant compte des régimes..

Le service de téléassistance

De jour comme de nuit, le service de téléassistance est un bon moyen d'être rassuré. Au moindre incident, ce service vous permet de lancer un appel de n'importe quel endroit de votre habitation, en appuyant sur la télécommande. Un opérateur dialogue directement avec vous par interphonie sans que vous ayez à décrocher votre téléphone. Vos amis, vos voisins votre famille ou les secours appropriés, sont alors contactés pour vous porter assistance sur place.

A.G.C.S.R



Maintien à domicile



Association Gérontologique Cantonale
De Saint Romain de Colbosc
Hôpital Local « les marronniers »
Avenue du Général de Gaulle
SAINT ROMAIN DE COLBOSC

Tél : 02.35.30.04.85

Fax : 02.35.13.63.41

E.Mail : AGCSR2@wanadoo.fr

L'AIDE A DOMICILE

Définition de l'emploi d'aide à domicile

L'aide à domicile a pour mission d'accomplir chez les personnes âgées un **travail matériel, moral, social**, contribuant à leur maintien à domicile.

Elle exécute les tâches ménagères et les activités de la vie quotidienne : l'entretien courant de l'habitation, l'entretien du linge, les courses et déplacements à l'extérieur, la confection et le service des repas, les soins sommaires d'hygiène et l'habillage, les transferts... elle assure également une présence auprès de la personne âgée. Accompagnement lors d'une promenade, d'un jeu... écoute et apport d'un réconfort et permet donc de garder le contact avec l'extérieur.

LE SERVICE PRESTATATAIRE

C'est l'association qui est l'employeur et qui gère toute l'administration des dossiers.

Les heures peuvent être prises en charge par les caisses de retraite, le département ou les mutuelles. Une participation financière peut être demandée à la personne selon sa situation.

L'aide ménagère complémentaire de soins

Il s'agit d'une **aide facultative** dont l'objectif est d'aider le retour à domicile des personnes âgées de 65 ans et plus, **malades sortant d'hospitalisation**. Cette aide est accordée pour une période de deux mois maximum. Il est en outre nécessaire de présenter une grille complétée par le médecin hospitalier et de justifier de ressources inférieures à un plafond revu chaque année.

LE SERVICE MANDATAIRE

C'est la personne aidée qui est l'employeur et qui assure directement la rémunération de l'employée. L'association assurant le travail administratif (établissement des bulletins de salaire, déclarations URSSAF, contrats de travail...) et l'encadrement du personnel.

Le service de garde à domicile peut également intervenir dans le cadre d'une garde au domicile de personnes en situation difficile pour une durée qui peut soit être limitée dans le temps, absence momentanée de la famille, sortie d'hospitalisation, ou une durée définitive. Des forfaits garde sont alors proposés.

Cette Association gère les services d'aide Ménagère, de Garde à domicile et le Service de coordination Gérontologique sur le canton de Saint Romain de Colbosc.



AFIN D'ORGANISER LE MIEUX POSSIBLE UN RETOUR A DOMICILE LORS D'UNE HOSPITALISATION, IL EST ESSENTIEL DE PREVENIR L'ASSOCIATION AVANT LA DATE DE SORTIE AFIN QUE LA PERSONNE AGE E PUISSE BENEFICIER RAPIDEMENT DES AIDES.